

AFA

ASSOCIATION
FRANCAISE POUR L'
APPAREILLAGE

Agrément formation n° 11752965575

ANPAN

Association Médicale de
Perfectionnement en Appareillage
Nationale

Agrément formation n° 41.54.01934.54
N° siret 392 813 507 00028
Code APE 8559A - Association loi 1901

**JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT
EN APPAREILLAGE
ISSOUDUN
09 ET 10 JUIN 2016**





Définition(s) de l'Education Thérapeutique du Patient Réglementation

Pr E Coudeyre

Service de Médecine Physique et Réadaptation, CHU Clermont-Ferrand
Université Clermont-Auvergne
UMR 1019, INRA, Clermont-Ferrand



Therapeutic Patient Education

Continuing Education Programmes
for Health Care Providers
in the Field of
Prevention of Chronic Diseases

Report of a WHO Working Group

Définition OMS Europe 1998

- « L'éducation thérapeutique a pour objet de former le malade pour qu'il puisse acquérir un savoir faire adéquat, afin d'arriver à un équilibre entre sa vie et le contrôle optimal de sa maladie.
- L'éducation thérapeutique du patient est un processus continu qui fait partie intégrante des soins médicaux.
- L'éducation thérapeutique du patient comprend
 - la sensibilisation,
 - l'information,
 - l'apprentissage,
 - le support psychosocial, tous liés à la maladie et au traitement.
- La formation doit aussi permettre au malade et à sa famille de mieux collaborer avec les soignants.»

Objectif

- Aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.



Un programme d'éducation thérapeutique

Ce n'est pas

- Un « enseignement » de physiopathologie
- Un « apprentissage » à l'utilisation d'un appareillage ou d'une technique spécifique
- Une « explication ou information » sur la prise de tel ou tel médicament
- Une définition des « bons » et des « mauvais » comportements
- Une utilisation « mécanique » d'une fiche dite éducative

Un programme d'éducation thérapeutique

C'est plutôt

- Une autre façon d'aborder la relation médecin – patient
- Une approche des représentations qu'il a de sa maladie
- Une co-construction d'objectifs adaptés à ses besoins, ses possibilités et son « projet de vie »
- Une compétence partagée par les membres d'une équipe pluriprofessionnelle, dans les différents secteurs de la filière de prise en charge

Loi HPST

- Objectifs [Loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires": 4/08/2010] :
 - Améliorer la qualité de vie du patient
 - Volonté de décloisonnement des programmes d'ETP hospitaliers et ambulatoires
 - = accroître l'offre ambulatoire de proximité
 - Faciliter l'accès à l'éducation pour tous les patients
 - Mutualiser l'expertise et l'offre régionale
 - Promouvoir l'évaluation des pratiques éducatives
- Campagne de labellisation des programmes auprès de l'ARS

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

Les intervenants ainsi que le coordonnateur doivent justifier des compétences en ETP définies par l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.

Une attestation de formation, délivrée par un organisme de formation, est fournie par chaque membre de l'équipe et doit notamment mentionner le nombre d'heures et le contenu du programme de la formation suivie. En l'absence de formation, une expérience rapportée par écrit d'au moins deux ans dans un programme d'éducation thérapeutique autorisé sera acceptée sur une période transitoire de deux ans après parution du présent arrêté.

Le programme concerne, sauf exception répondant à un besoin particulier à expliciter, une ou plusieurs des affections de longue durée exonérant du ticket modérateur (liste ALD 30) ainsi que l'asthme et les maladies rares ou un ou plusieurs problèmes de santé considérés comme prioritaires au niveau régional.

Le programme s'appuie sur des données disponibles relatives à son efficacité potentielle. Ces données sont fournies.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Sous direction de l'organisation et du système de soins

Bureau de l'organisation générale de l'offre régionale de soins

La Ministre de la santé, de la jeunesse,
des sports et de la vie associative

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Agence Régionale de
l'Hospitalisation (pour diffusion et exécution)

Mesdames et Messieurs les Préfets de départements
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
(pour exécution)

CIRCULAIRE N°DHOS/O1/2008/305 du 03 octobre 2008 relative aux décrets n° 2008-377 du 17 avril 2008
réglementant l'activité de soins de suite et de réadaptation

Résumé : La présente circulaire donne les orientations et les éléments nécessaires à la structuration de l'activité de soins de suite et de réadaptation, dans le cadre d'une révision des schémas régionaux d'organisation des soins, à la suite de la publication des décrets du 17 avril 2008 qui réglementent les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement de cette activité de soins.

Mots-clés : soins de suite et de réadaptation, rééducation fonctionnelle, réadaptation, réinsertion, médecine physique et de réadaptation, handicap, projet thérapeutique, équipe pluridisciplinaire, secteur médico-social.

Textes de référence :

Décret DHOS n° 2008-377 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de SSR
Décret DHOS n° 2008-376 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de SSR

Textes abrogés ou modifiés :

Annexes :

- 1 - L'admission en structure de SSR
- 2 - Coordination territoriale en SSR
- 3 - Fiches de prises en charge spécialisées en SSR

- Missions des services de SSR
 - les soins,
 - la rééducation et la réadaptation,
 - la prévention et l'éducation thérapeutique,
 - l'accompagnement à la réinsertion

Atouts de la MPR dans le développement de l'ETP

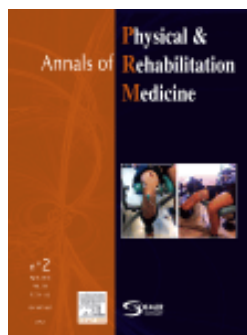
- Intervenants : pluridisciplinarité
- Modalités de prise en charge : consultation, hospitalisation (durée de séjour), permission thérapeutique
- Cibles : patients / entourage
- Culture de la mise en œuvre et de l'évaluation des traitements non pharmacologiques
- Financement / actes spécifiques

Catalogues des actes

ZZC+255	Diagnostic éducatif initial sans établissement de programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZC+028	Diagnostic éducatif initial avec établissement d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZQ+027	Évaluation individuelle intermédiaire des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZQ+261	Évaluation individuelle finale des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZR+227	Séance individuelle d'éducation thérapeutique
ZZR+026	Séance collective d'information du patient et/ou de son entourage

Plan d'action SOFMER

- Creation d'un comité de pilotage ETP SOFMER 2009
- Groupes de travail par champ d'activité
 - Appareil locomoteur (Arthrose, Lombalgie, Amputés)
 - Système nerveux (AVC, Blessé médullaire, SEP)
 - Vésico-sphinctérien
 - Cardio-vasculaire
- 4 objectifs principaux :
 - État de l'art
 - Recommandations de bonnes pratiques / guide méthodologique
 - Formation
 - Validation scientifique



Revue systématique de la littérature publiées dans « Annals of PRM »

- Coudeyre E et al. Impact of self-care programs for lower limb **osteoarthritis** and influence of patients' beliefs. 2010
- Dupeyron A, et al. Education in the management of **low back pain**: literature review and recall of key recommendations for practice. 2011
- Demaille-Wlodyka S, et al. Self care programs and **multiple sclerosis**: physical therapeutics treatment - literature review. 2011
- Gélis A et al. Therapeutic education in persons with **spinal cord injury**: a review of the literature. 2011
- Le Breton F et al. Therapeutic education and **intermittent self-catheterization**: recommendations for an educational program and a literature review. 2012
- Labrunée M, et al. Therapeutic education in **cardiovascular diseases**: state of the art and perspectives. 2012
- Daviet JC, et al. Therapeutic patient education for **stroke** survivors: Non-pharmacological management. A literature review. 2012
- Pantera E et al. Patient education after **amputation**: Systematic review and experts' opinions 2014

Recommandations / Guides

- Guide de bonnes pratiques pour l'élaboration d'un programme d'ETP
 - Incontinence urinaire
 - AVC
 - Médullaire
 - Amputés



ELEMENTS POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME
D'EDUCATION THERAPEUTIQUE
SPECIFIQUE AU PATIENT APRES AVC

« L'ACTIVITE PHYSIQUE »

31 mars 2011



Recherche clinique

- Recherche qualitative
 - Freins et leviers vis-à-vis de l'activité physique (SEP, Lombalgie, Arthrose)
- Validation d'outils
 - Documents d'informations (livret, Application)
 - Questionnaire (self efficacy, croyances)
- Essai prospectif
 - Education avant PTG (EDEX)
 - Education et arthrose en milieu thermal(Geet)

Formation initiale + DPC




COMPETENCES DETAILLEES en MPR en fin de 3^{ème} CYCLE

8 - Conduire un programme d'éducation thérapeutique destiné aux personnes en situation de handicap et à leur entourage

- 8.1 Appliquer les concepts d'éducation thérapeutique à la mise en œuvre de programmes individuels ou collectifs destinés à des personnes en situation de handicap ou à leur entourage
- 8.2 Coordonner l'apprentissage par le patient et son entourage des comportements et gestes techniques permettant d'assurer son autonomie et sa sécurité
- 8.3 Assurer la compréhension par le patient et son entourage des éléments de la surveillance de sa pathologie et de son traitement
- 8.4 Assurer la compréhension par le patient et son entourage des enjeux de prévention au long cours
- 8.5 Assurer l'apprentissage par le patient de l'utilisation des dispositifs et appareilla

© COFEMER 2010

Formation initiale + DPC





BAC

MASTER

Education thérapeutique du patient

Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Mention : Education et santé publique
Organisation : Faculté de Médecine
Cohabitation : EHESP de Rennes, Université Blaise Pascal - Clermont 2
Niveau d'entrée : BAC+3
Durée des études : 2 ans



 Faculté de Médecine
UdA | Université d'Auvergne

14 SEMINTE

SÉMINAIRE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE EN MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION



Public concerné

Médecins, Internes et professionnels de santé intervenant dans le champ de la Médecine Physique et de Réadaptation
Professionnels de santé exerçant en Soins de Suite et de Réadaptation ou dans le domaine du handicap

Le Centre de Formation des Professionnels de Santé (CFPS) et l'Université d'Auvergne, avec la collaboration du Collège français des enseignants de Médecine Physique et de Réadaptation (COFEMER) et de la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER),
Sous la coordination : Professeur E. COUDEYRE (MPR - CHU Clermont-Fd), Professeur L. GERBAUD (Santé Publique - CHU Clermont-Fd).

Objectifs

- Principal : acquérir les compétences (relationnelles, pédagogiques et d'animation, méthodologiques et relationnelles, biomédicales et de soins) nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique
- Secondaire : promouvoir la mise en œuvre et la coordination des programmes d'éducation thérapeutique du patient dans le champ de la Médecine Physique et de Réadaptation et du Handicap

Contenu

2 modules de 20 heures chacun

- Module 1 : Fondements théoriques et pratiques d'un programme d'ETP
- Module 2 : Partages d'expériences et applications pratiques

Renseignements

Marie-Christine BONHOMME
Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient (STEP)
Tél : 04 73 75 03 58
Email : mcleroix@chu-clermontferand.fr

Orientation(s) DPC*

- N°1
- N°2

Méthode(s) DPC

Formation présentielle
- Activité d'Analyse des pratiques effectuée en présentiel

Méthodes Pédagogiques

- Appariés, Théoriques, concepts et notions par rapport aux pratiques
- Mise en situation avec analyses et détermination d'axes d'amélioration
- Echanges
- Témoignages et outils pratiques

Modalités d'admission

- Après avis du responsable sur liste de motivation dans la limite de 40 personnes.

Validation

Présence aux deux modules - d'enseignement théorique (attestation de présence délivrée à l'issue du séminaire).

Tarif

Inscription pour les 2 modules : Professionnels en exercice
890€ TTC (pas en charge dans le cadre de la formation continue)

Inscription

auprès du CFPS

Durée Séminaire de formation de 40 heures

Date(s) Module 1 : 15, 16 et 17 janvier 2014
Module 2 : 26, 27 et 28 mars 2014

Conclusion

- Importance de la place de l'ETP dans le parcours de soins des patients en MPR
- Objectif principal = modifications du mode de vie
- L'ETP concerne toutes les étapes de la vie des patients
- Nécessité de poursuivre la formation des professionnels de MPR
- Besoin d'études complémentaires
 - Meilleure définition du contenu des programmes d'ETP, seuls ou associés à d'autres traitements,
 - Evaluation de l'impact, du bénéfice médico-économique